

Les praticiens hospitaliers psychiatres dans le Nord - Pas-de-Calais

Trop de postes de psychiatres restent non pourvus dans les services de psychiatrie publique.

Laurent Plancke

Fédération régionale
de Recherche en Santé
Mentale
contact.f2rsmgsantementale5962.com

Si la région Nord - Pas-de-Calais connaît une densité de médecins généralistes identique à la moyenne nationale (164 pour 100 000 habitants), elle souffre d'un déficit en médecins spécialistes (141 pour 100 000 contre 173 000 en France métropolitaine). La psychiatrie est une des disciplines les plus déficitaires : avec 551 médecins de cette spécialité, le Nord - Pas-de-Calais connaît une densité de 14 psychiatres pour 100 000 habitants, quand la France métropolitaine en compte 21, ce qui la place au 19^e rang sur 22 régions.

>> Une hausse du nombre de postes de psychiatres entre 2008 et 2011.

En France entière et en 2011, 56,7% des psychiatres sont salariés (19,6% sont libéraux et 13,6% ont un exercice mixte). Dans la région, les psychiatres libéraux sont beaucoup moins présents: 143 ont eu une activité libérale en 2011, soit 25,9% de l'effectif connu de l'Ordre des médecins. Parmi les psychiatres salariés, l'effectif théorique de praticiens hospitaliers dans les services publics de psychiatrie du Nord - Pas-de-Calais s'élève à 436, contre 413,5 en octobre 2008, soit une hausse du nombre d'équivalents temps plein de 22,5 (+4,5%).

Le taux de vacance peut être calculé de deux façons :

- sans prendre en compte les postes en fait occupés (par des médecins contractuels ou assistants), le taux régional de vacance s'élève à 25% en mai 2011, contre 23% en octobre 2008. Entre les deux périodes, le nombre de postes vacants passe de 95 à 110,5 (+69%) ;
- en comptabilisant les médecins contractuels ou assistants qui occupent les postes, le taux de vacance est de 16%, en 2008 comme en 2011 (il concerne respectivement 71 et 63,5 postes).

Sources, méthode et limites

L'Ordre des médecins publie une statistique annuelle sur les médecins, différenciés selon leur spécialité, leur département d'exercice, leur mode d'exercice (salarié, libéral ou mixte) ; la quotité de travail (temps plein, partiel ...) n'est cependant pas prise en compte.

L'Agence régionale de la santé Nord - Pas-de-Calais procède à un relevé régulier des postes médicaux hospitaliers, selon qu'ils soient vacants ou pourvus, et du statut de ceux qui les occupent (praticiens hospitaliers

ou médecins contractuels ou encore assistants). Les années 2008 et 2011 ont été utilisées pour apprécier l'évolution récente de leur nombre et de la vacance de postes médicaux. Les postes théoriques sont ceux qui sont autorisés et financés.

Au CHRU, les médecins ont souvent des activités d'enseignement et de recherche (tout particulièrement les professeurs et maîtres de conférence), ce qui fausse quelque peu la comparaison avec les territoires où les médecins ont une activité

essentiellement clinique.

L'équivalent temps plein (ETP) est l'unité de mesure d'un effectif de salariés selon le temps de travail qu'ils consacrent à leur employeur (1,0 pour une personne à temps plein ; 0,5 pour une personne à mi-temps ...) Cette méthode, indépendante du nombre de personnes qui occupent les postes, permet une bonne comparaison des ressources humaines, selon les territoires par exemple.

Le taux de vacance est beaucoup plus faible dans la métropole (5%) que dans les autres territoires de santé : 25% dans l'Artois – Douaisis, 29% dans le Hainaut – Cambrésis et 29% dans le Littoral.

>> Le creusement des écarts

Les problèmes de vacance s'améliorent dans la Métropole (-2%), mais se creusent dans les autres territoires : +1% dans l'Artois – Douaisis, +6% dans le Hainaut – Cambrésis et +2% dans le Littoral. Bien que faibles, ces évolutions marquent une hausse du problème dans les territoires où la vacance était déjà élevée et une diminution dans le territoire de la Métropole, où la vacance était déjà faible.

Selon les établissements, le taux de vacance varie de 0 à 75%, avec une médiane à 19%. Les trois EPSM du département du Nord connaissent une situation plus favorable que les centres hospitaliers généraux, mais ceux du Pas-de-Calais (l'EPSM Artois – Val de Lys, surtout) ont des difficultés à pourvoir leurs postes de psychiatres autorisés. Globalement la part de postes non pourvus augmente au fur et à mesure que l'établissement est situé loin de Lille (coefficient de corrélation = +0,51). Ce coefficient est certes positif mais sa valeur est moyenne : l'éloignement par rapport au chef-lieu de région n'est donc pas le seul critère explicatif de la vacance des postes.

Tableau. Nombre de postes de praticiens hospitaliers en psychiatrie théoriques, sans titulaire, occupés provisoirement, taux de vacance en 2011 et évolution par rapport à 2008.

Territoire de santé	ETP théoriques	ETP sans titulaire	ETP pourvus par des titulaires	ETP occupés provisoirement	Taux de vacance 1	Taux de vacance 2	Evolution 2008-2011 du taux de vacance 2
	A	B	A-B	C	B/A	(A-C)/A	
Artois-Douaisis	130	43	87	11	33%	25%	+1%
Hainaut-Cambrésis	78,5	31,5	47	9	40%	29%	+6%
Littoral	3	14	17	5	45%	29%	+2%
Métropole-Flandre intérieure	196,5	22	174,5	14,5	11%	4%	-2%
REGION	436	110,5	325,5	39,5	25%	16%	+1%

* Equivalents temps plein (les postes à temps partiel ont été comptabilisés pour 0,5 ETP)

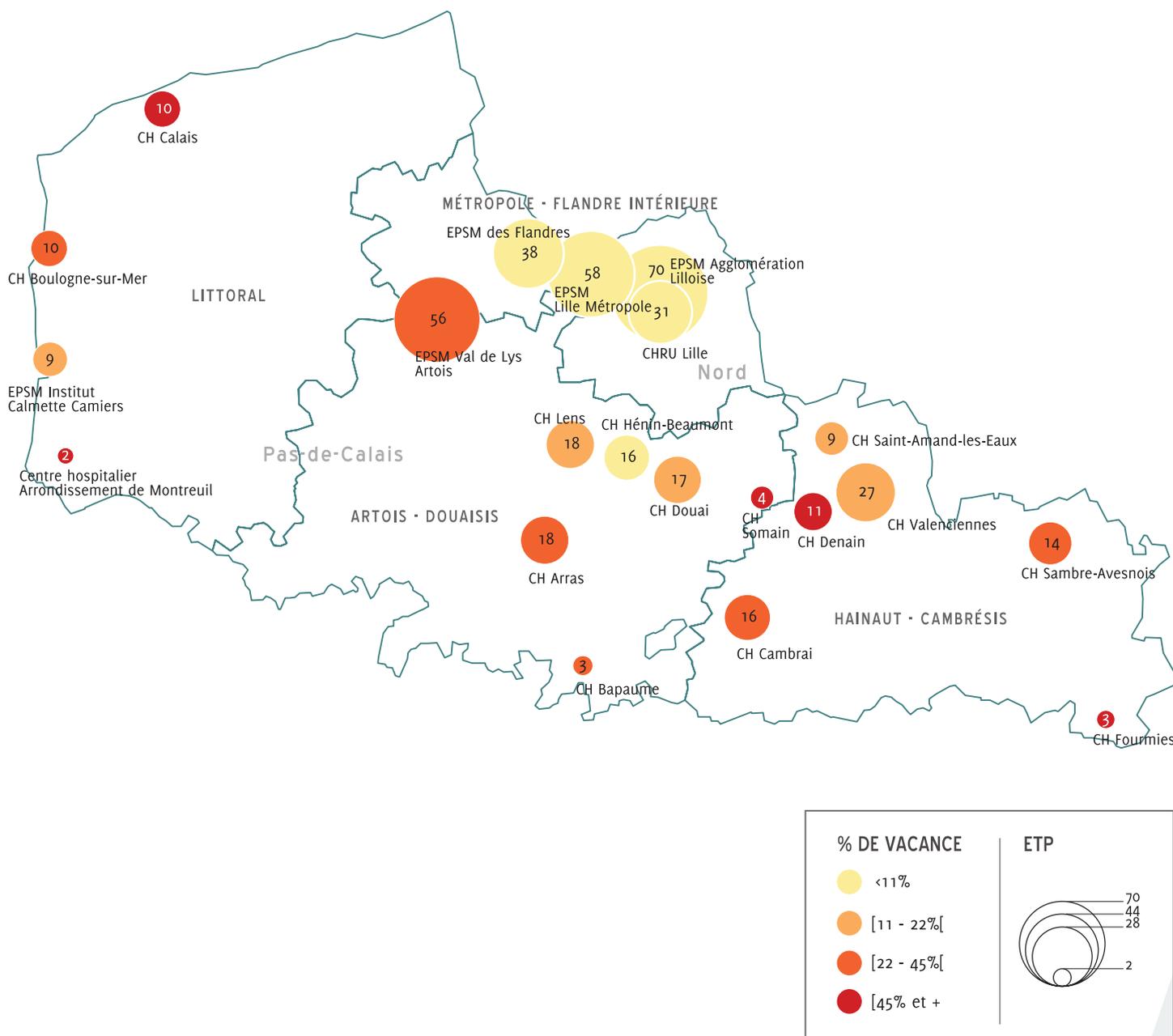
** Contractuel ou assistant

Source : ARS Nord - Pas-de-Calais

>> Bibliographie

1. Le Breton - Lerouillois G., Atlas de la démographie médicale en France. Situation au 1er janvier 2012, Conseil national de l'ordre des médecins. <http://www.conseil-national.medecin.fr/demographie/atlas-national-873>
2. Plancke L., Amariei A., Danel T., Atlas régional de la psychiatrie et de la santé mentale dans le Nord - Pas-de-Calais, avril 2010. <http://www.santementale5962.com/observatoire/les-suppports-articles-atlas-cartes/atlas-de-la-psychiatrie-et-de-la/article/telecharger-l-atlas-2010>
3. Observatoire régional de la santé Nord - Pas-de-Calais, La santé en poche, 2012. <http://www.orsnpdc.org/donnees-santeenpoche/donnees/santeenpoche.pdf>

**Carte. Praticiens hospitaliers en psychiatrie dans les établissements publics de santé.
Effectif théorique (en ETP) et taux de vacance (en %). 2011**



Conclusions et perspectives

Alors qu'elle connaît une densité de psychiatres très faible, la région Nord - Pas-de-Calais enregistre une augmentation significative de postes de praticiens hospitaliers entre 2008 et 2011, sans parvenir pourtant à faire baisser la part de ceux qui ne sont pas pourvus. Durant cette période, le territoire Métropole – Flandre intérieure, faiblement déficitaire, connaît une légère baisse de son taux de vacance, alors que le territoire du Hainaut – Cambrésis voit sa situation empirer de ce point de vue, ce qui accentue les disparités entre territoires.